

Union Mazamétaine des Centres de Vacances 17, boulevard Soult 81200 MAZAMET

Tel: 05.63.98.21.03

Pour préparer votre séjour



Coordonnées du centre Pour vous y rendre Programme d'activités Les services sur place Plan des chambres Trousseau Règlement intérieur

Bienvenue au Boucalais

Nous sommes heureux de vous accueillir au Boucalais, à Vieux-Boucau, où il fait toujours beau!

Ce petit dossier pour vous aider à préparer votre séjour. Vous y trouverez la plupart des renseignements utiles à celui-ci.

Quelques points d'attention:

- La sécurité est la première de nos préoccupations. Faites immédiatement repérer à tous vos membres les issues de secours, le point de rassemblement (près du portail nord), les moyens de signalement et de lutte contre le feu (déclencheurs et extincteurs).
- Nous sommes partenaires de 'Surfrider Foundation', et engagés pour agir au mieux pour la planète. A ce titre, nous pouvons vous proposer des containers de tri, des kits de ramassage de déchets (collectes sur les plages par exemple). Nous ne fournissons pas d'eau en bouteille, et vous demandons d'amener des gourdes ou autres contenants pour vos membres.
- Le règlement intérieur s'impose à tous. Merci de le communiquer à chacun de vos membres, qu'ils soient encadrants ou participants.

Dans l'attente de se rencontrer nous faisons tout pour que vous passiez un excellent séjour !

Coordonnées

CV le Boucalais 34, avenue du Sablar 40480 VIEUX-BOUCAU

Tel: 05.58.57.85.74

Responsable UMCV: François Ricardou 07 67 76 90 53

Pour vous y rendre

Via l'A64 (autoroute Toulouse-Bayonne), prendre la sortie 6 (Peyrehorade), puis direction Capbreton, Saint Geours de Maremne, Soustons, Vieux-Boucau.

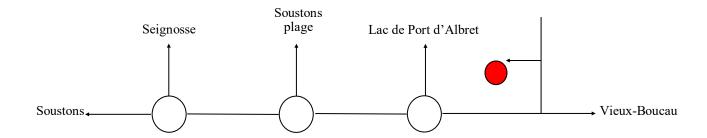
Via l'A62 (autoroute Toulouse-Bordeaux), prendre la sortie 6 (Aiguillon), puis direction Mont de Marsan, Dax, direction Saint Geours de Maremne, Soustons, Vieux-Boucau.

Via l'A63 (autoroute Bordeaux-Bayonne), prendre la sortie 11 (Magesq) ou 10 (Saint Geours de Maremne, puis Soustons, Vieux-Boucau.

Au rond-point de l'entrée de Vieux-Boucau, continuer tout droit pendant 200m, puis tourner à gauche sur la promenade Bire Plecq. Faire encore 100 mètres et tourner à gauche sur le chemin en terre. L'entrée du Boucalais se trouve sur la gauche. Attention, la manœuvre d'accès en car est difficile.

Coordonnées GPS: 43°46'50.8"N 1°23'59.0"W

Entrée par la Promenade de Bire Pleca



Variante pour accès bus :





Avant l'entrée de Vieux-Boucau, prendre l'avenue des Pêcheurs, direction lac de Port d'Albret.

Planning activités

Pas d'activité réservée.

Les sites d'activités



<u>Les services sur place</u>
Tous les commerces sont présents sur place (alimentation, pharmacie, banques avec DAB, ...).

Principaux services médicaux et d'urgence :

POMPIERS	18 ou 05 58 48 34 58	
GENDARMERIE	17 ou 05 58 41 51 17	
SAMU	15 - 112	
MEDECIN / Dr DELAGE	05 58 48 26 26	
MEDECIN / Dr RENAULT	06 17 06 21 98	
MEDECIN / Dr FARANDO	05 58 48 10 61	
MEDECIN DE GARDE	05 58 44 11 11	
PHARMACIE DU LAC	05 58 48 10 35	
PHARMACIE DE GARDE	32 37	
CABINET DENTAIRE	05 58 48 10 97	
CABINET INFIRMIER DEPP	05 24 26 11 28	
AMBULANCE DES LACS	05 58 41 11 65	
HOPITAL DE DAX	05 58 91 48 48	
HOPITAL DE BAYONNE	05 59 44 35 35	
CENTRE ANTI POISONS	05 56 96 40 80	
ENFANCE MALTRAITEE	119	

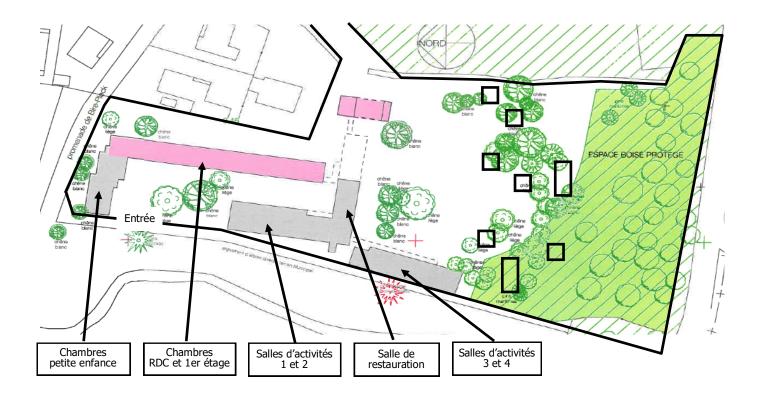
Numéros utiles :

François Ricardou	07 67 76 90 53
L'ABRI-COTIER	05 58 48 03 33
LE BOUCALAIS	05 58 57 85 74
MAIRIE	05 58 48 13 22
OFFICE DU TOURISME	05 58 48 13 47
POSTE DE SECOURS PLAGE CENTRALE	05 58 48 11 03
POSTE DE SECOURS LAC	05 58 48 30 83
POLE NAUTIQUE DE SOUSTONS	05 58 41 54 00





PLAN DE MASSE



Plan des chambres

Voir page suivante. Vous disposerez des chambres du RDC et du 1er étage..

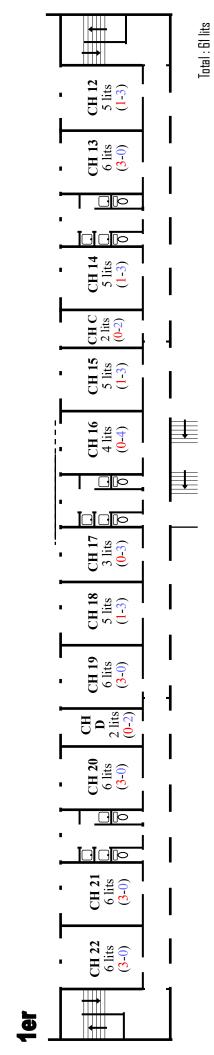


Genitre de vacances

SEWAMVIS SEO NVId

Lit superposé

+--Total : 56 lits CH 1 4 lits (0-4) CH 2 4 lits (0-4) **CH 3** 4 lits (0-4) **CH A** 2 lits (0-2) **CH 4** 4 lits (0-4) **CH 5** 6 lits (3-0) CH 6 4 lits (0-4) CH 7 6 lits (3-0) CH 8 5 lits (1-3) CH B
3 lits
(1-1) **CH 9** 4 lits (0-4) **CH 10** 5 lits (1-3) **CH 11** 5 lits (1-3) **RDC** -





Centres de vacances Vieux-Boucau

TROUSSEAU

Conseillé pour un séjour de 5 jours.

Complétez la colonne 'fourni' avec les affaires que vous mettez dans la valise + celles que l'enfant porte sur lui le jour du départ.

Tous les effets doivent être marqués de façon inaltérable (utilisez de préférence les 'noms tissés'), y compris les chaussures (au stylo ou au feutre).

Evitez les objets de valeur : montres, bijoux, baladeurs, MP3, portables... <u>en cas de perte ou de vol, nous n'en serions pas responsables</u>.

ONSEILLE		FOURNI	ARRIVEE	DEPART
	LINGE DE CORPS			
5	Slips ou culottes			
5	Paires de socquettes			
1	POUR LA NUIT Pyjamas ou chemises de nuit			
1	Duvet ou couette (recommandé, bien plus facile pour faire son lit !)			
-	buvet ou coucte (recommunae, sien plus ruene pour rune son ne sy			
	VETEMENTS DE JOUR			
2	Shorts			
2	Pantalons ou jeans			
1	Survêtement (facultatif)			
2	Pulls ou gilets			
1 à 2	Robes ou jupes (filles)			
5	Polos ou tee-shirts			
	POUR LA PLUIE Imperméable léger (type 'K-Way') obligatoire		1	
1				
1	CHAUSSURES Paire de tennis			
1	Paire de terms Paire de tongs, de nu-pieds ou d'espadrilles			
1	Paire de chaussures pour la pluie			
1	Paire de chaussures spéciales pour ceux qui pratiqueront la voile ou le			
	stand up paddle (ou tennis usagées)			
	POUR LA TOILETTE			
1	Serviette de toilette			
1	Serviette de bain			
1	Nécessaire avec savonnette, timbale, dentifrice, brosse à dents, peigne,			
	dans une trousse ou un sac.			
2	POUR LES ACTIVITES NAUTIQUES Maillet et chart de bain (obligateire)			
2	Maillot et short de bain (obligatoire) Serviette de bain			
1	DIVERS			
1	Casquette ou chapeau ou foulard (obligatoire)			
1	Tube de crème solaire (obligatoire)			
	Mouchoirs ou mouchoirs à jeter			
1	Sac à linge sale (obligatoire)			
1	Petit sac à dos			
1	Gourde			
1	Nécessaire à correspondance comprenant : papier, enveloppes, timbres,			
	stylo - bille (il est bon de prévoir des enveloppes et timbres à l'adresse de la			
	famille ou autres personnes)			
	AUTRES AFFAIRES DONNEES			

REGLEMENT INTERIEUR

Etablissements Recevant du Public, les centres de vacances de l'UMCV sont soumis à un certain nombre de règles émanant de la loi et de leurs nécessités de fonctionnement. L'ensemble des personnes pénétrant dans les centres sont tenues de respecter ce règlement.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte des centres.

- 1. Il est interdit de fumer dans l'enceinte des xcentres.
- 2. Une tenue décente est exigée : pas de 'torse nu' ou de déambulation en maillot de bain.
- 3. Par respect du voisinage et dans le respect de la loi, il n'y aura pas de bruit intempestif la journée, à fortiori le soir à partir de 22 heures.
- 4. L'entrée de toute personne étrangère au fonctionnement des centres (parents, amis ou autres) est interdite, sauf autorisation expresse du représentant de l'UMCV. Les visiteurs autorisés ne seront en aucun cas hébergés pour la nuit au centre sans l'accord de l'UMCV (problèmes d'assurance et/ou de responsabilité). Ils pourront éventuellement prendre leurs repas (le signaler 48 h à l'avance), sans gêner le service. Ces repas seront réglés au responsable UMCV.
- 5. Il est interdit à toute personne étrangère au service de pénétrer dans les locaux techniques et les locaux de stockage de matériel. Le personnel technique fera respecter cette interdiction.
- 6. Tout matériel appartenant aux centres est exclusivement réservé au déroulement des séjours. Il ne pourra donc être emprunté, sauf autorisation du responsable de l'UMCV. Dans ce cas, l'emprunteur engage sa responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol et devra donc dédommager l'UMCV.
- 7. D'une manière générale, les centres doivent être propres et rangés (chambres, cour, tables et chaises en place, tout matériel ayant servi à une animation rangé, etc...). Le matériel doit être respecté, protégé et remis à sa place initiale après utilisation.
- 8. Il appartient à chacun de surveiller son comportement dans et hors des centres, que ce soit en service ou en congé. Tout préjudice pouvant être porté à la réputation de l'UMCV peut entraîner une exclusion des centres.
- 9. Par mesure d'économies, on veillera à éteindre les lumières dans la journée et à surveiller la fermeture des robinets.
- 10. Les véhicules de service seront garés à dans les zones réservées à cet effet. Les voitures personnelles seront garées hors des centres et ne peuvent en aucun cas y entrer.
- 11. L'UMCV n'engage pas sa responsabilité pour les vols, pertes ou dégradations d'objets appartenant aux personnes (téléphones, appareils photos, ordinateurs, vêtements, ...).
- 12. Toute manifestation ostentatoire d'une appartenance religieuse est strictement interdite. Chacun devra respecter le principe de laïcité.